

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

endetté à l'âge de 25 ans de quelque \$120,000. C'est beaucoup d'argent pour un simple citoyen. Évidemment, aucun parent digne de ce nom ne songerait à faire pareille chose. C'est presque inconcevable et, pourtant, c'est exactement ce que l'on est en train de faire ici même à nos enfants et nos petits-enfants par le biais du financement du déficit gouvernemental et par l'imposition d'un projet de loi gouvernemental par lequel on nous demande d'autoriser aujourd'hui un emprunt énorme.

Où est la solution? Il n'y en a pas de facile, mais je crois que nous devons commencer à y songer beaucoup plus sérieusement que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant. Autrement, nous nous réveillerons un jour avec une importante crise économique sur les bras. Évidemment, le problème provient en partie du fait que l'administration a pris beaucoup trop d'ampleur et qu'elle est devenue par le fait même trop lourde. Nous devons nous demander sérieusement si nous avons vraiment besoin de tous ces bureaux, de tous ces employés, de tous ces bureaucrates, de toutes ces coûteuses sociétés de la Couronne et si nous avons vraiment les moyens de nous payer tous les services qu'elles offrent. Il nous faut le dire carrément à nos commettants: si nous voulons garder tous ces services, nous devons alors commencer à les payer au moyen d'impôts plus élevés. C'est aussi simple que cela.

Si on leur pose bien la question, j'estime qu'ils se rendront compte qu'il nous faut procéder autrement. Évidemment, on craint quelque peu que pour réduire le déficit, il faille couper dans le régime universel des programmes sociaux dont le Canada s'enorgueillit tant, dans des programmes comme les allocations familiales et la sécurité de la vieillesse. En fait, ils représentent une bien petite partie du problème. Des calculs récents montrent que si la sécurité de la vieillesse et les allocations familiales étaient accordées seulement aux familles ayant un revenu annuel de moins de \$30,000, on épargnerait tout au plus un milliard de dollars environ. C'est là une infime portion du déficit fédéral de trente milliards de dollars prévu pour l'an prochain. C'est pourquoi nous, de notre parti... et notre chef l'a réaffirmé la semaine dernière... tenons certes à réduire le déficit fédéral. L'universalité des programmes sociaux et une opposition à toute forme d'évaluation des moyens financiers sont de toute façon à la base de l'idéologie politique de notre parti.

C'est ici la seule tribune que j'aie en tant que député pour protester vivement contre la mauvaise gestion économique du gouvernement depuis tout le temps qu'il est au pouvoir. Voilà pourquoi je prends la parole aujourd'hui pour manifester mon opposition au projet de loi affreux dont nous sommes saisis.

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, je saisis avec plaisir cette occasion de prendre parti contre la proposition actuelle d'emprunter 29.5 milliards de dollars. Ce serait une dette écrasante de \$2,000 qui pèserait sur chaque membre de la population active du Canada. Ce serait peut-être un peu plus de \$2,000. Il faut arrondir les chiffres, parce que le gouvernement ne dit jamais exactement quels sont les effectifs de la population active. Les chiffres fluctuent constamment.

Ce projet d'emprunt est d'autant plus blâmable que probablement la moitié de l'argent servira à faire des cadeaux aux grandes entreprises. D'après l'expérience du passé, à peu près 15 milliards ou plus seront distribués comme faveurs fiscales aux grandes sociétés, et non aux petits épiciers de quartier, aux

petites usines ou aux petits établissements de service. Cet argent ira aux sociétés pétrolières...

**M. Fennell:** Et à Canadair.

**M. Heap:** En effet. Il ira également aux très grandes sociétés qui ont l'écoute du gouvernement, que ce soit le gouvernement libéral à Ottawa, ou le gouvernement conservateur de provinces comme l'Ontario. Il ira aussi à la spéculation foncière qui renchérit encore plus le prix des terrains sans en accroître vraiment la valeur. Il ira à des fusions et à des rachats d'entreprises qui ont déjà fait disparaître des milliers d'emplois. Il servira à des projets d'investissement étranger, sous forme de privilèges fiscaux. En général, ces projets ne créent pas de nouveaux emplois. Il peut arriver qu'ils en créent quelques uns pour en faire disparaître d'autres, avec le résultat net qu'ils n'en accroissent pas le nombre. Ce dont le pays a besoin par dessus tout, c'est que soient remises en honneur l'embauche et la perspective du plein emploi pour tous ceux qui veulent et peuvent travailler.

Il y a un an, les évêques catholiques ont exprimé leur opinion sur la question et ils ont défendu deux principes que combat le projet de loi à l'étude. L'un de ces principes est la préférence à donner aux pauvres. Selon ce principe, en satisfaisant aux besoins des pauvres, nous comblerons par le fait même ceux des riches. C'est la théorie opposée à celle de l'effet percolateur qu'affectionnent le gouvernement fédéral et la plupart des gouvernements provinciaux. Selon la théorie de l'effet percolateur, si l'argent que l'on perçoit en impôts des pauvres est remis aux riches, une partie de cet argent en reviendra un jour aux pauvres de qui il venait en premier lieu. La majorité des pauvres croient qu'ils ne vivront pas assez vieux pour voir cela.

Le second principe est la priorité du travail sur le capital. De toute évidence, les évêques n'entendaient pas par «travail» le Congrès du travail du Canada ni par «capital», l'Association des manufacturiers canadiens. Ils parlaient d'une réalité fondamentale de la vie humaine, soit que le travail actif actuel utilise le travail passé ou mort. Les biens que nous avons produits hier, il y a un an ou un siècle, que ce soit les chemins de fer, les camions, les usines, l'énergie électrique, les aliments ou autre chose, sont du travail mort. Tous ces biens constituent le capital. Ce capital doit être au service des travailleurs d'aujourd'hui, c'est-à-dire du travail actif. Voilà comment je comprends ce que nous disent les évêques catholiques. Selon eux, le travail d'aujourd'hui doit avoir la préséance sur les résultats du travail du passé et non le contraire.

• (1230)

Le projet de loi ne tient pas compte de ce principe. Il laisse entendre que le gouvernement doit dépenser encore des milliards de dollars comme il l'a toujours fait, c'est-à-dire en le donnant à des gens qui n'ont fait qu'accroître la valeur monétaire du travail du passé. On se contentera de discuter pour savoir qui sera président de l'entreprise qui contrôlera le capital. Les 29.5 milliards de dollars empruntés ne créeront pas de nouveaux emplois.

Nous pourrions appuyer ce projet de loi demandant un pouvoir d'emprunt si le gouvernement fondait ses initiatives sur le principe inverse. Je suis certain qu'il pourrait alors gagner l'appui des députés de notre parti. Je ne peux pas dire la même chose pour les réactionnaires à mon extrême droite, mais j'espère que certains des députés d'en face se rangeront à mon